

L'avenir du Québec se construira avec les Premières Nations

Le prochain gouvernement du Québec devra composer avec une réalité incontournable : l'avenir économique, énergétique et territorial du Québec ne pourra se construire sans les Premières Nations. Pourtant, cette question demeure largement absente de la campagne électorale.

Les Premières Nations ne sont pas de simples parties prenantes que l'on consulte à la fin d'un processus. Elles sont des gouvernements à part entière, détenteurs de droits ancestraux, porteurs d'une vision du territoire, d'une expertise reconnue et d'aspirations légitimes pour leurs citoyens.

Peu importe le parti qui formera le prochain gouvernement, cette réalité est appelée à prendre encore plus d'importance alors que le Québec se prépare à faire des choix majeurs en matière de développement énergétique, d'exploitation des minéraux critiques, de transport, d'infrastructures stratégiques, de foresterie et de transition climatique.

Ces projets économiques qui façonneront le Québec des prochaines décennies traversent des territoires ancestraux, concernent des droits reconnus et auront des effets durables sur les générations futures. Ils ne pourront être réalisés avec succès que s'ils sont bâtis dans un esprit de respect mutuel, de prévisibilité et de partenariat de nation à nation.

Une question fondamentale demeure trop souvent absente des discussions qui pourtant, concerne tous les partis politiques : comment le Québec entend-il construire son avenir et bâtir des relations durables avec les Premières Nations qui occupent ce territoire depuis des millénaires?

Cette réflexion est aussi importante dans le contexte de la présente campagne électorale et des débats entourant l'autonomie ou la souveraineté du Québec. On ne peut revendiquer le droit du Québec à l'autodétermination sans reconnaître pleinement ce même droit aux Premières Nations qui occupent ce territoire depuis des millénaires.

C'est précisément dans cette perspective que nous proposons le Traité Petapan : non pas comme l'aboutissement d'un débat juridique, mais comme un modèle concret de coexistence, de gouvernance partagée et de développement durable entre les Premières Nations et l'État québécois.

Cette réalité est particulièrement évidente sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean où se retrouvent nos territoires ancestraux. Ces deux régions occupent une place stratégique dans l'avenir économique du Québec.

Pour que les projets économiques s'y réalisent, les investisseurs recherchent de la prévisibilité. Les municipalités recherchent de la stabilité. Les travailleurs recherchent des emplois de qualité. Les gouvernements recherchent des partenaires fiables. Et nos

Premières Nations recherchent la reconnaissance de nos droits ainsi qu'une participation réelle aux décisions qui influencent notre avenir.

Ces objectifs ne sont pas contradictoires. Ils sont complémentaires. C'est précisément pourquoi nous croyons que le Traité Petapan représente l'une des occasions les plus prometteuses pour l'avenir du Québec.

La reconnaissance et la protection des droits ancestraux des Premières Nations constituent un fondement incontournable de la réconciliation et une condition essentielle à l'établissement de relations de Nation à Nation. Le Traité Petapan offre une occasion concrète de reconnaître nos droits et de garantir notre participation pleine et entière aux décisions qui nous concernent. Il constitue un cadre moderne de coexistence, de collaboration et de gouvernance qui permet de dépasser les relations héritées du passé pour bâtir un avenir fondé sur le respect mutuel et la confiance.

Pour nos communautés, le Traité Petapan représentera un outil d'autodétermination. Pour les régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il représentera un puissant levier de développement économique. Et pour le Québec, il représentera une occasion unique de démontrer que les relations de Nation à Nation peuvent produire des résultats concrets pour l'ensemble de la société.

Les Premières Nations veulent participer pleinement à la construction du Québec de demain. Non pas comme observatrices. Non pas comme simples consultées. Mais comme partenaires, coauteurs et bâtisseurs de l'avenir.

Le Traité Petapan offrira une occasion concrète de transformer les discours en actions, les intentions en partenariats et les aspirations en projets communs. Il représente une occasion unique de renforcer l'autodétermination de nos peuples tout en créant les conditions nécessaires à la prospérité de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'ensemble du Québec.

Dans une période où le Québec cherche de nouveaux leviers de développement et de nouvelles façons de relever ses grands défis collectifs, nous croyons que le moment est venu d'avoir l'ambition de bâtir autrement.

Bâtir avec confiance. Bâtir avec respect. Bâtir de Nation à Nation. Parce que l'avenir du Québec ne se construira pas à côté des Premières Nations. Il se construira avec elles.

Martin Dufour

Chef de la Première Nation des Innus Essipit

Jonathan Germain

Chef de la Première Nation des
Pekuakamiulnuatsh

Marc-Antoine Ishpatau

Chef de la Première Nation des Innus de Nutashkuan